

# Retenir et attirer la main-d'œuvre



# Retenir et attirer la main-d'œuvre

Les pénuries de main-d'œuvre vont atteindre des sommets : selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, 15 000 nouveaux emplois seront disponibles par année. Le problème touche toutes les catégories d'emplois. Par exemple, on estime qu'il y aura un besoin d'environ 3 000 nouveaux préposés aux bénéficiaires par année jusqu'en 2011, et probablement plus par la suite. Et 14 000 infirmières

seront admissibles à la retraite d'ici les quatre prochaines années.

Les pénuries ont des conséquences directes sur les services et sur les conditions de travail : reports d'interventions chirurgicales, listes d'attentes pour des services psychosociaux, épuisement et surcharges de travail pour les employé-es qui tiennent le fort.

## Dans nos conventions, il faut obtenir des mesures pour contrer les pénuries de main-d'œuvre :

- Des primes pour remédier aux problèmes les plus pressants : primes majorées pour le soir, la nuit, la fin de semaine, les heures brisées, le rappel au travail ; prime additionnelle pour un-e salarié-e qui forme une autre personne ; congés et prime de dangerosité pour dispenser des services à des patients potentiellement violents ;
- Une majoration et une extension de la prime pour les soins intensifs, pour le personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires, les préposé-es aux bénéficiaires ainsi que les technicien-nes en hémodynamie qui travaillent dans les urgences, aux salles d'opération, aux unités coronarienne et de néonatalogie, aux soins des grands brûlés et à l'hémodynamie ;
- Des primes et des mesures particulières pour contrer les disparités régionales ;
- La mise sur pied d'un comité national de planification de la main-d'œuvre pour les préposé-es aux bénéficiaires ;
- La conversion des heures travaillées par les personnes sur la liste de rappel pour créer des postes ;
- Une entente nationale sur des critères pour des expériences-pilotes d'horaires de douze heures pour le personnel en soins cliniques ;
- Un programme de préceptorat-mentorat, c'est-à-dire un encadrement par une personne expérimentée, pour les nouvelles infirmières et infirmières auxiliaires.

**LA NÉGO:  
TOUT LE  
MONDE  
Y GAGNE**  
[WWW.SECTEURPUBLIC.INFO](http://WWW.SECTEURPUBLIC.INFO)



[www.fsss.qc.ca](http://www.fsss.qc.ca)  
[www.secteurpublic.info](http://www.secteurpublic.info)

Négociation  
secteur public  
Décembre 2009

